



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



+ pratique + innovante + sécurisée

UN DÉPLOIEMENT PAR ÉTAPES

La nouvelle carte nationale d'identité (CNI) sera déployée progressivement sur l'ensemble du territoire national, entre le 15 mars 2021 et le 28 juin 2021. Entre le 15 mars et le 17 mai 2021, la nouvelle CNI sera délivrée dans trois départements pilotes (Oise, Seine-Maritime et Réunion), puis généralisée entre le 17 mai 2021 et le 28 juin 2021 sur l'ensemble du territoire (à raison du basculement de plusieurs régions tous les quinze jours).



AGENCE NATIONALE
DES TITRES SÉCURISÉS

- La carte nationale d'identité, dont la détention n'est pas obligatoire en France, est un document qui permet à chaque citoyen de justifier de son identité tant dans ses relations avec l'administration que dans sa vie quotidienne. Elle est également un document de voyage permettant de circuler au sein de l'Union européenne. Sa délivrance est une compétence régalienne de l'État.
- Le format actuel de la carte nationale d'identité (CNI) date de 1995. La France a décidé de moderniser le format, le visuel et l'usage de la CNI tout en répondant aux nouvelles exigences de sécurités portées par l'Europe dans un règlement publié en juin 2019.
- La nouvelle CNI a été conçue pour répondre aux usages du quotidien (nouveau format de type carte bancaire, matériau robuste en polycarbonate, éléments en relief pour l'inclusivité des personnes malvoyantes...).
- La nouvelle CNI comporte des sécurités innovantes comme un dispositif holographique de nouvelle génération, changeant de couleur pour protéger la photographie sur la carte et des sécurités à l'état de l'art avec un fond sécurisé et une puce hautement sécurisée.
- La nouvelle CNI aura un visuel modernisé reprenant en particulier les symboles de la République, le drapeau français, la Marianne et le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.
- À compter du 2 août 2021 prochain, tout usager souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte. Les anciennes CNI en cours de validité après le 2 août seront bien sûr toujours valables jusqu'à expiration. En revanche, à compter d'août 2031, les CNI anciens modèles ne permettront pas de voyager dans les autres pays européens.
- Entre le 15 mars et le 17 mai 2021, la nouvelle CNI sera déployée dans trois départements pilotes (Oise, Seine-Maritime et Réunion), puis son déploiement sera progressivement généralisé entre le 17 mai 2021 et le 28 juin 2021 sur l'ensemble du territoire.